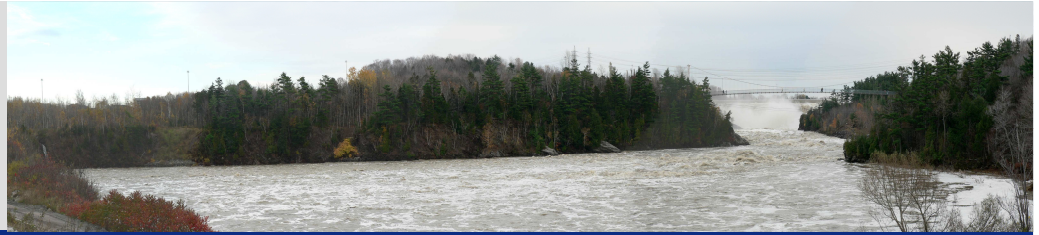




CONDITIONS DE RÉUSSITE
PARC DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Conditions de réussite

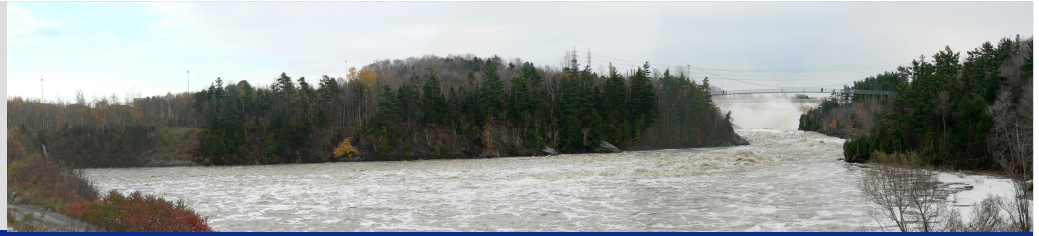


- Qu'un large consensus s'établisse autour du plan au niveau local, autant au niveau des élus et des partenaires que des résidents;
- Qu'en plus des aménagements recommandés, des mesures de sensibilisation et de contrôles efficaces soient mises en place pour le respect de l'environnement naturel et humain;
- Que des solutions de stationnements supplémentaires hors parc et de transport en commun soit déployées en parallèle avec les nouveaux aménagements;
- Une intégration bonifiée avec les secteurs de Saint-Rédempteur et de Charny;
- Une intégration bonifiée avec les pistes cyclables et les sentiers pédestres locaux et régionaux;
- Conserver en tout temps le fil conducteur du « génie du lieu » et refuser toute autre intervention artificielle dans les limites du parc;
- Pour l'acceptabilité du projet, initier les nouveaux aménagements du parc en synchronisme avec le Centre d'Exploration en Science et Technologie.



PROGRAMME DE MISE EN OEUVRE
PARC DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE

Programme de mise en oeuvre

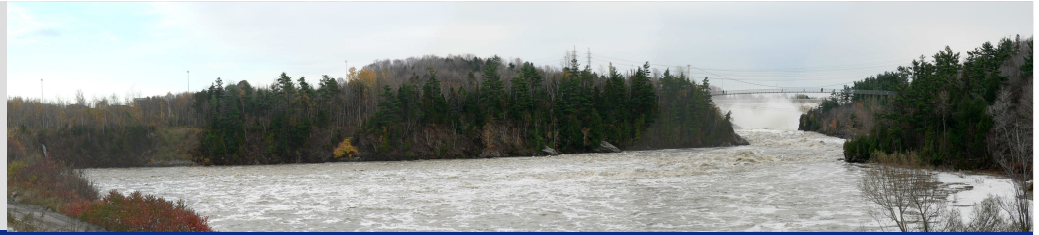


- COURT TERME (zones 13, 15,16 et 17)
 - > Consolidation des aires de conservation et de renaturalisation (plantation de naturalisation, sentiers contrôlés et sentiers sur pilotis dans les zones 13 et 16)
 - > Sécurisation des zones à risque: installation de signalisation et de clôture en bordure des zones d'affaissement
 - > Initier les aménagements de récréation et de détente de la rive ouest (zone 15)
 - > Ententes à développer avec des partenaires dont le MTQ
- SIMULTANÉMENT AVEC LA CONSTRUCTION DU CEST: rive est (zones 2, 3,11,12)
 - > Démolition et démantèlement des bâtiments existants
 - > Construction du nouveau bâtiment d'accueil
 - > Réaménagement des stationnements, voies d'accès véhiculaires, débarcadère pour autobus et éclairage
 - > Régler le problème d'odeurs sur le site provenant des événements

Rives est et ouest

- > Réaménagement de la piste cyclable
- > Installations de nouvelles signalisations

Programme de mise en œuvre (suite)

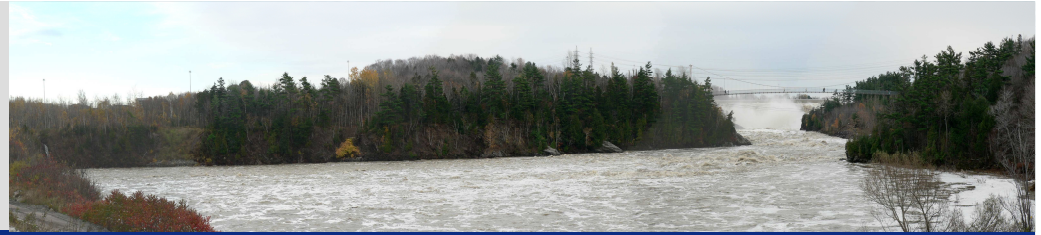


- MOYEN TERME: Rive ouest (zone 14 et 15)
 - > **Agrandissement du stationnement**
 - > **Construction de la Maison du surintendant**
 - > **Mise en valeur des aires de détente et de récréation**

- MOYEN TERME: Rive est (zones 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10)
 - > **Aménagement du parcours ludique et des jardins thématiques traitant de la géomorphologie, l'archéologie, l'histoire, la faune et la flore.**
 - > **Compléter la mise en valeur des zones de pique-nique et de détente**

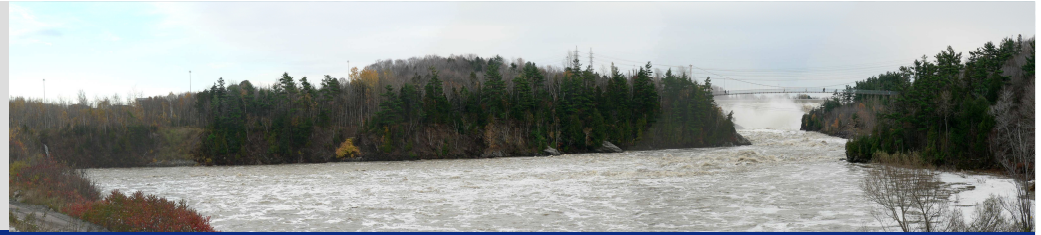
- MOYEN ET LONG TERME: concept global
 - > **Acquisitions de terrains ou droits de passage pour créer le parcours pédestre reliant le parc à la tête des ponts et au sud, jusqu'à Breakeyville.**
 - > **Sécurisation et amélioration des liens cyclables extérieurs au site**

Estimation préliminaire des coûts d'aménagement



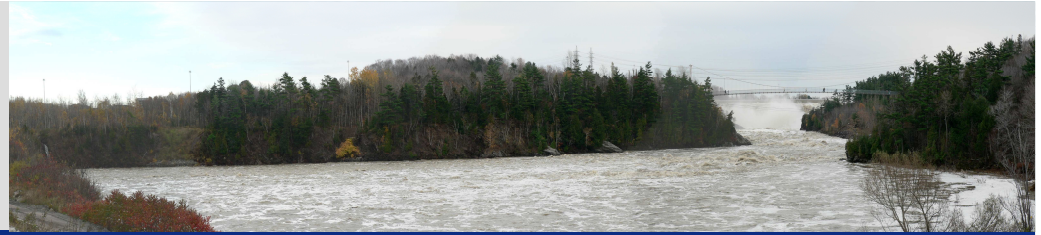
• PÔLE D'ACCUEIL		2 430 250,00\$
	Imprévu 15%	365 000,00\$
	Montant total sans taxe	2 795 250,00\$
• ACCÈS ET STATIONNEMENT		1 254 000,00\$
	Imprévu 15%	188 100,00\$
	Montant total sans taxe	1 442 100,00\$
• PISTE CYCLABLE		534 000,00\$
	Imprévu 15%	80 100,00\$
	Montant total sans taxe	614 100,00\$
• AIRE DE PIQUE-NIQUE		59 000,00\$
	Imprévu 15%	8 850,00\$
	Montant total sans taxe	67 850,00\$
• SENTIER LUDIQUE		176 100,00\$
	Imprévu 15%	26 415,00\$
	Montant total sans taxe	202 515,00\$

Estimation préliminaire des coûts d'aménagement (suite)



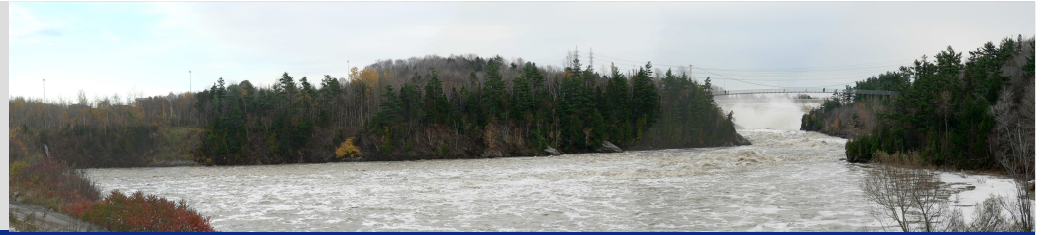
• JARDIN MINÉRAL		380 900,00\$
	Imprévu 15%	57 135,00\$
	Montant total sans taxe	438 035,00\$
• JARDIN ARCHÉOLOGIQUE		112 000,00\$
	Imprévu 15%	16 800,00\$
	Montant total sans taxe	128 800,00\$
• JARDIN DU PRÉSENT		420 000,00\$
	Imprévu 15%	63 000,00\$
	Montant total sans taxe	483 000,00\$
• PÔLE DU FUTUR		100 000,00\$
	Imprévu 15%	15 000,00\$
	Montant total sans taxe	115 000,00\$
• PRAIRIE HUMIDE		22 000,00\$
	Imprévu 15%	3 300,00\$
	Montant total sans taxe	25 300,00\$

Estimation préliminaire des coûts d'aménagement (suite)



• RENATURALISATION		100 000,00\$
	Imprévu 15%	115 000,00\$
	Montant total sans taxe	115 000,00\$
• AIRE DE CONSERVATION ET RENATURALISATION		549 000,00\$
	Imprévu 15%	82 350,00\$
	Montant total sans taxe	631 350,00\$
• AIRE D'INTERPRÉTATION HYDRO-ÉLECTRIQUE		336 500,00\$
	Imprévu 15%	50 475,00\$
	Montant total sans taxe	386 975,00\$
• PÔLE RÉCRÉATIF		52 500,00\$
	Imprévu 15%	7 875,00\$
	Montant total sans taxe	60 375,00\$
• AIRE DE CONSERVATION ET D'INTERPRÉTATION		40 000,00\$
	Imprévu 15%	6 000,00\$
	Montant total sans taxe	46 000,00\$

Estimation préliminaire des coûts d'aménagement (suite)

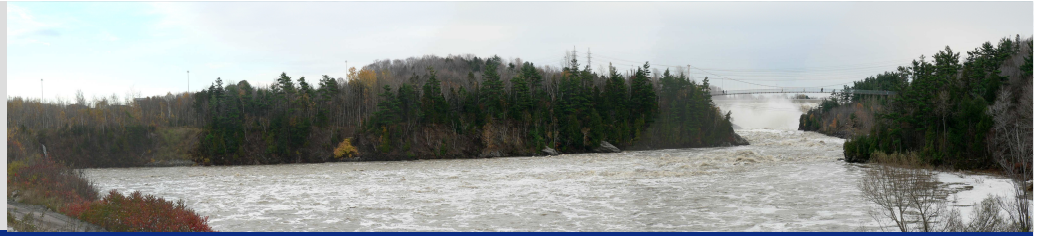


• RENATURALISATION DES BERGES		90 000,00\$
	Imprévis 15%	13 500,00\$
	Montant total sans taxe	103 500,00\$
• GRAND TOTAL (SANS TAXES)		7 655 262,50\$

Veillez noter que certains éléments du plan directeur n'ont pas à été évalués à cette étape. Les coûts suivants restent encore à déterminer:

- l'élimination des odeurs provenant des événements (zone du CEST);
- les acquisitions ou ententes pour l'agrandissement du parc;
- les liens pédestres et cyclables à créer;
- les écrans et les aires à renaturaliser.

Remerciements



- Tous les membres du comité de suivi (Ville de Lévis et partenaires du parc) pour leurs commentaires constructifs et respectueux
- M. Michel Corboz: pour ses superbes photos du parc. (<http://www.pbase.com/zobroc/chaudiere>)

